

A PROLONGATION (VERLÄNGERUNG)

No concession :

Tableau :

Rangée :

Tombe :

Concessionnaire actuel :

*Veillez préciser les ascendants ou descendants directs, ainsi que toute autre personne ayant droit à cette concession :
(Angaben über erbberechtigte Personen)*

1) (Nom, Prénom) (Tél.)
 (Adresse)	
2) (Nom, Prénom) (Tél.)
 (Adresse)	
3) (Nom, Prénom) (Tél.)
 (Adresse)	
4) (Nom, Prénom) (Tél.)
 (Adresse)	
5) (Nom, Prénom) (Tél.)
 (Adresse)	

Durée de la prolongation souhaitée :

15 ans (100 €)

30 ans (200 €)

Extrait du règlement communal concernant les cimetières :

Article 18 : *Lorsqu'il est constaté qu'un concessionnaire a acquis une concession à la suite de fausses déclarations, cette concession sera annulée d'office dans les registres de la ville d'Ettelbruck.*

Extrait du règlement concernant l'usage du colombaire :

Article 9 : *Cette annulation ne donnera pas droit à la restitution de la taxe payée.*

Le(s) déclarant(s) ayant droit à cette concession se prononce(nt) pour une PROLONGATION

Signature(s) : 1) 2)

3) 4)

5) 6)

Fait à Date

